

Sud ouest 29/03/2021



Lors de la manifestation de vendredi 26 mars à La Jarrie-Audouin. © Crédit photo : Philippe Brégowy

Par Philippe Brégowy

Publié le 29/03/2021 à 16h33

Environ 70 personnes ont participé vendredi dernier, 26 mars, au cours de l'après-midi, à une manifestation contre le projet de parc éolien (qui prévoit neuf machines d'une hauteur de 180 mètres) à La Jarrie-Audouin. Les manifestants s'étaient regroupés devant la mairie du village et ont été entendus par Philippe Berthet, le commissaire-enquêteur (Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État en retraite) de l'enquête publique.

Sandra Plasseraud-Morin, porte-parole des manifestants, a pris la parole pour dénoncer notamment la « pollution visuelle » ainsi que le nombre trop important d'éoliennes dans les Vals de Saintonge.

Selon les porteurs de projet, ce parc éolien développerait une puissance de 51,3 MW, équivalent à la consommation annuelle de 30 625 foyers.

Cette manifestation, encadrée par la compagnie de gendarmerie de Saint-Jean-d'Angély, avait été autorisée par le maire de la commune qui était également présent. Le commissaire-enquêteur sera de nouveau présent à la mairie de La Jarrie-Audouin pour recueillir l'avis des habitants mercredi prochain, de 9 heures à 12 heures.

La Jarrrie-Audouin

Ils manifestent contre les éoliennes

Un collectif de riverains vient de se constituer pour faire barrage au projet d'implantation d'un parc éolien de 9 mâts de 180 mètres de haut sur la commune. Pour sensibiliser la population alentour, ils organisent une manifestation.

Hervé Bidault, père de famille dynamique et organisé, réside dans un charmant hameau du Petit Breuil dépendant de Saint-Pierre-de-l'Isle. Il participe activement à un collectif qui ne cesse de grandir et qui batte le record du projet éolien de La Jarrrie-Audouin et d'autres en Amis, Sautonge et Haute-Sautonge. Il doute beaucoup de temps pour construire un lourd dossier de lutte contre les éoliennes de 1m80 qui risquent d'être implantées non loin de sa commune.

Vous êtes signataire avec d'autres d'une pétition à destination de la préfecture, que mettez-vous en avant pour désapprouver ce projet ?

Les éoliennes nuisent à l'environnement, le paysage, la faune et les espèces protégées comme les chauves-souris ou les Gallinules, une espèce de crinacé vivant dans les eaux souterraines. Cette espèce est endémique du Poitou Charente. Bien que ce ne soit pas une espèce protégée, elle est classée vulnérable et c'est justement là que certaines éoliennes devraient être implantées.

Aviez-vous connaissance de l'annulation de ce projet ?

Non, il a évolué dans le temps, sans concertation avec la population des villages limitrophes. En janvier 2017, le conseil municipal de La Jarrrie-Audouin avait émis un avis défavorable pour le projet éolien de Saint-Pardoux au motif de saturation des éoliennes sur le territoire. Toutefois, en mai de la même année, il y a eu un revirement de la part de la municipalité. Le conseil a donné un

avis favorable pour un projet d'étude s'agissant alors d'un projet de cinq éoliennes. En 2018, des ateliers furent mis en place pour sensibiliser les Jarrriens et les Sautongais. Les personnes qui le souhaitaient ont été

signifié que les éoliennes se rapprochent de Saint-Pierre-de-l'Isle.

Vous dénoncez la prolifération des éoliennes dans le nord du département, savez-vous ce qui attire les promoteurs ?

Le territoire de Sautonge est peu peuplé, les hameaux sont éparés, la population est plutôt pauvre et se manifeste peu. Il n'y a pas d'économie du tourisme, à part quelques châteaux comme celui de Miomay. Notre cadre de vie est pourtant magnifique, bucolique et simple, nous voulons respecter et conserver notre patrimoine historique, la faune et la flore.

Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre ce projet ?

Nous avons distribué 900 flyers, qui fournissent d'informations, pour nous opposer au projet. Nous faisons signer des pétitions et incitons les personnes défavorables à l'invasion des éoliennes à écrire en ligne leur désaccord. Et surtout, nous organisons une manifestation vendredi 26 mars à partir de 15h30 devant la mairie de La Jarrrie-Audouin. Nous espérons que beaucoup de personnes vont venir signer défavorablement la demande d'enquête publique.

Othria Frys

■ La fin de l'enquête publique est fixée le 31 mars 2021. Register on the internet on the site internet de la commune, ou par email : othria-jarrrie-audouin@mail.register-numerique.fr.



Othria Bidault prendra part à la manifestation contre la prolifération des éoliennes vendredi 26 mars devant la mairie de La Jarrrie-Audouin, à partir de 15h30. ©OOF

avis favorable pour un projet d'étude sur sa commune.

Quel promoteur présente ce projet ?

La société Nordex s'est investie